

J'avais l'impression que nous devons, au cours de ces trois jours, discuter du budget supplémentaire (B) en son entier, mais je me rends compte que nous n'avons à discuter, durant trois jours, que de la somme de \$1, pour permettre au gouvernement de poursuivre son administration.

Monsieur l'Orateur, j'ai bien l'impression que mes critiques seront assez brèves, si l'on s'en tient seulement à la discussion de ce sujet. En effet, j'ai écouté attentivement non pas le début, mais une bonne partie de l'exposé présenté par l'honorable député de Peace River et celui de l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre. Cependant, j'aurais aimé connaître auparavant le point de vue du gouvernement à ce sujet-là. A mon avis, mes deux préopinants ont largement fait état de cette méthode de plus en plus habituelle du gouvernement, qui consiste à transférer les comptes d'un crédit à un autre. Est-ce à dire que dans certains ministères, il n'est pas possible de dépenser les sommes que le gouvernement ou la Chambre leur accorde, puisqu'on veut les transférer à un autre ministère?

Monsieur l'Orateur, selon moi, cette façon de procéder est vraiment ridicule. Cela démontre que le gouvernement ne respecte pas nécessairement l'opinion des députés et, à mon avis, cette façon de présenter les crédits ou de demander à la Chambre de les voter devrait être changée. On devrait expliquer clairement ce dont chaque ministère a besoin pour son administration. Les budgets supplémentaires devraient renseigner les députés quant à la façon dont le gouvernement veut dépenser l'argent qu'il demande à la Chambre de voter, afin que nous puissions savoir ce qu'il veut et faire les recommandations qui s'imposent.

Monsieur l'Orateur, si cette méthode n'est pas changée bientôt, les députés de l'opposition devront prendre les mesures qui s'imposent pour que se réalise ce changement-là.

[Traduction]

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, puis-je demander si le président du Conseil du Trésor a l'intention de traiter de ce sujet? Ayant entendu les premières déclarations, il pourrait maintenant nous faire connaître ses réponses.

**L'hon. M. Drury:** Monsieur l'Orateur, j'espérais écouter toutes les remarques avant d'essayer d'y répondre, car je suis persuadé qu'il existe une réponse plus que satisfaisante. Par sa proposition, le député laisse entendre qu'aucun autre ne désire prendre part à la discussion de cette motion.

**M. Lewis:** Pas nécessairement.

[M. Laprise.]

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, puis-je signaler que le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) désire prendre la parole. Il se trouve actuellement au téléphone dans le couloir et il désire parler à son retour.

**L'hon. M. Drury:** Monsieur l'Orateur, si les rangs de l'Opposition sont en désordre, peut-être devrais-je prendre les devants en disant quelques mots qui risquent de rendre inutile tout ce que pourrait dire le député d'Edmonton-Ouest. Je lui cède néanmoins volontiers la parole, puisqu'il est de retour à la Chambre.

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je présente mes excuses aux députés, mais j'ai été appelé à l'extérieur pour une affaire urgente. Mon premier souci, mentionné par d'autres députés, est l'impression laissée par le ministre dans un article de journal paru mercredi dernier et selon lequel il aurait dit que le Parlement avait perdu ou était en train de perdre la maîtrise des dépenses de fonds publics.

J'ai été surpris que la presse et la critique n'aient pas prêté plus d'attention à ce qui se passe au sein du comité permanent des prévisions budgétaires en général. Bien des articles de fond ont adjuré les parlementaires à s'assurer que compte soit rendu de chaque sou et à exhorter le gouvernement à réduire ses dépenses à l'extrême.

• (3.50 p.m.)

Nous avons essayé, au comité, d'en venir à l'essentiel de la question. Nous avons examiné ces derniers crédits supplémentaires de façon à obtenir des tas de renseignements. Je conseillerais aux députés de lire les comptes rendus des témoignages recueillis, qui ont tous été publiés, le dernier nous parvenant cet après-midi, un peu tard dans la journée; j'aurai quelque chose à dire à ce sujet tout à l'heure. Grâce à ces comptes rendus, les députés verront que tous les renseignements ont été donnés. Mais bien peu de commentaires.

Je tiens à préciser que je n'ai pas à me plaindre de l'absence du ministre au comité. Il était avec nous du début de notre examen et, après cela, les fonctionnaires du Conseil du Trésor se sont montrés très francs. Le dernier jour, lorsque les membres du comité ont demandé à certains ministres d'être présents, ils sont venus, non sans inconvénient, tout au moins pour l'un d'entre eux. Je leur ai su gré de leur effort. C'est en faisant preuve de